

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 63 (1990)

Heft: 3-4

Artikel: Typologies de logements collectifs, Lausanne : immeuble 1-9, rue Couchirand (1930) : architecte Ch. Zbinden

Autor: Marchand, Bruno

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

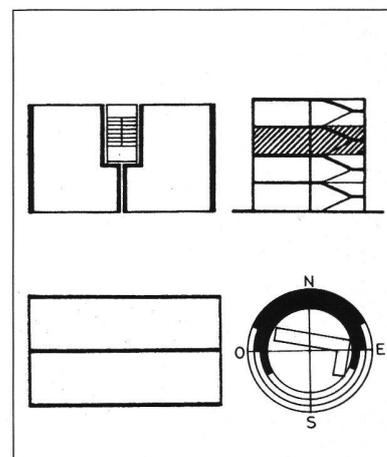
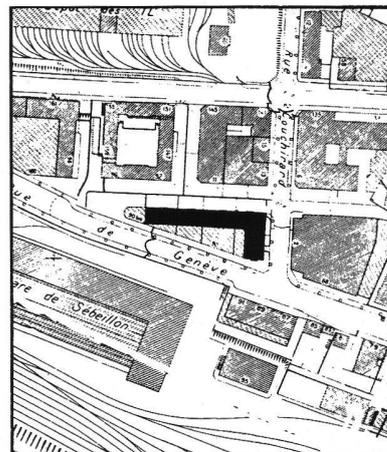
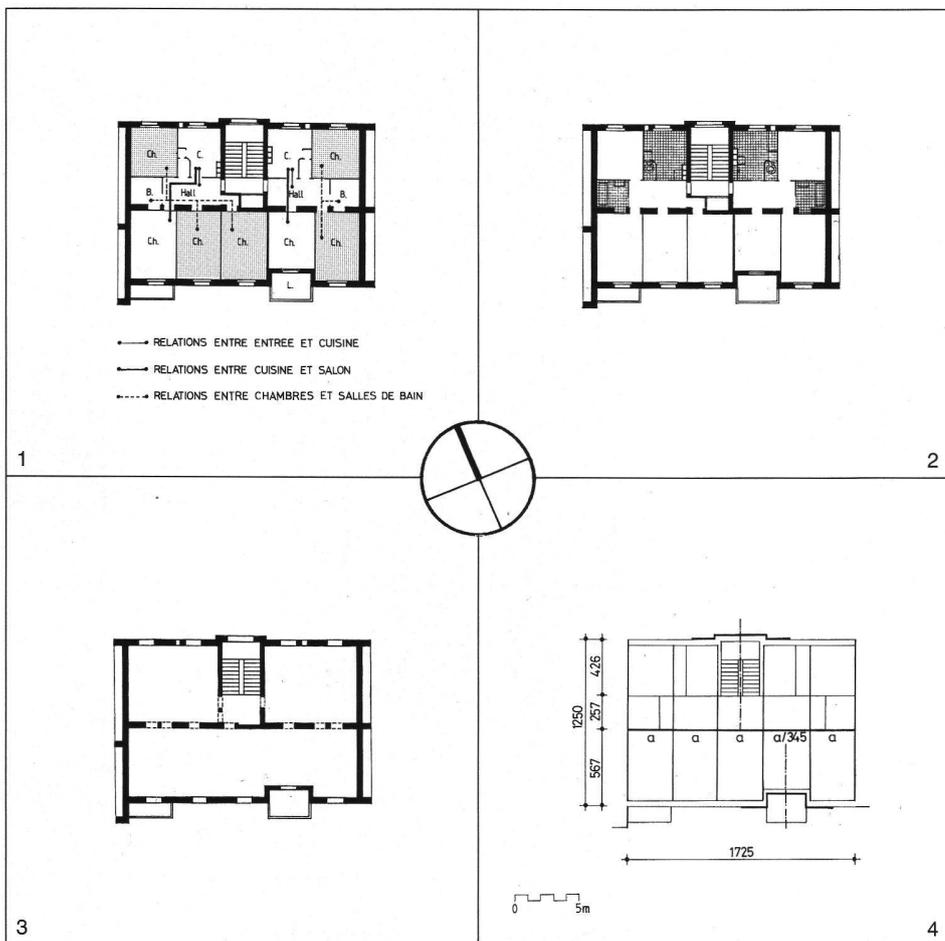
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Immeuble 1-9, rue Couchirard
1930

Ch. Zbinden, architecte



Vue du socle et de la façade pignon à l'ouest.

ANALYSE TYPOLOGIQUE

1 et 2 – Caractères distributifs

Relation entre fonctions et entre espaces de jour et de nuit ; emplacement des pièces d'eau.

Les cuisines se situent sur la face nord, adossées à l'escalier, proches des entrées. A l'opposé, les salons et quelques chambres bénéficient de la lumière du sud.

Les salles de bains sont placées dans une trame centrale intérieure, et sont contiguës aux chambres.

3 – Caractères constructifs

Structure murale composée de façades portantes et d'un mur de refend à l'intérieur. Portée moyenne 5 m.

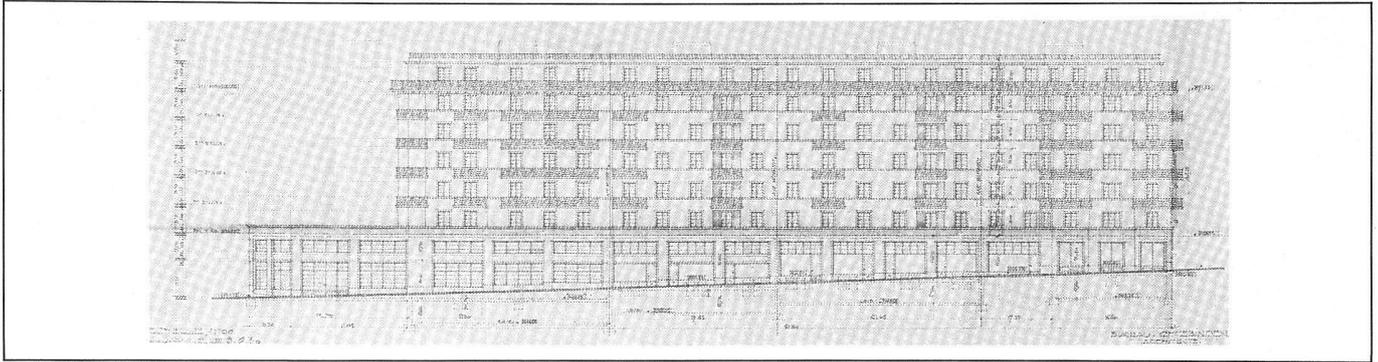
4 – Caractères dimensionnels –

Tracé régulateur

Un rythme identique a/a (3,45 m) caractérise la répartition de l'ensemble des séparations internes et se traduit dans la régularité du dessin des ouvertures (façade nord).

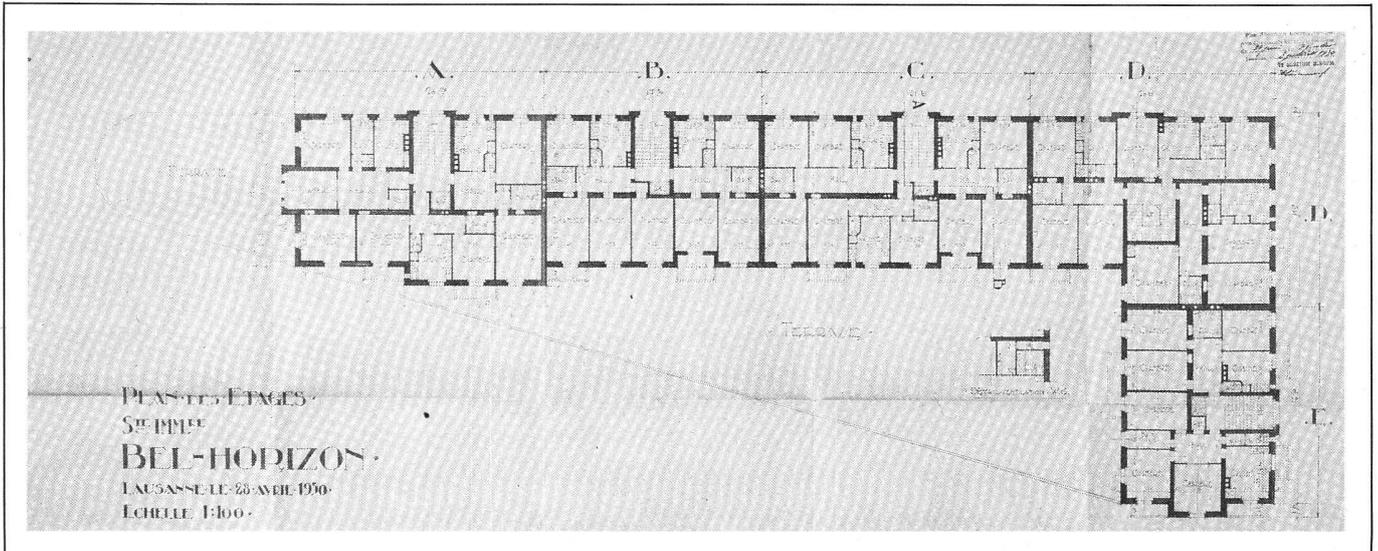
Au nord – expression de la symétrie par la saillie de la cage d'escalier.

Au sud – expression des pleins et des vides par la présence de balcons et de loggias (position en décalage par rapport à l'axe central).



Façade sud.

(Doc. AVL)



Plan étage type, 1:600

(Doc. AVL)



Vue des balcons de la façade sud.

OBSERVATIONS

Immeuble locatif dont la configuration en «L» prend appui sur un socle qui accueille, sur deux étages, des surfaces commerciales et des bureaux.

L'implantation du bâtiment selon les deux orientations cardinales a comme conséquence l'ouverture des pièces principales des appartements vers le sud et l'ouest (lumière du soir). A remarquer le retournement de la distribution et de la structure des appartements de tête.

Des «marca-piano» structifient horizontalement les façades, uniquement interrompues par la verticalité des cages d'escalier ou, au contraire, mises en valeur par le contraste avec le dessin raffiné des barrières métalliques des balcons.

(1930 - date de l'autorisation de construire.)

Programme

Sous-sol : caves, chaufferies, buanderies.

socle : magasins, bureaux, caves, buanderies, étendages, chaufferies, 4 studios, 1 x 2 pièces.

Étages : 1 studio, 21 x 2 pièces, 40 x 3 pièces, 5 x 4 pièces.

Attique : 4 x 2 pièces, 5 x 3 pièces, 2 x 4 pièces, 1 x 5 pièces.

Archives

Archives de la Ville de Lausanne – Fonds de la Police des constructions.

Bruno Marchand, ITHA